



**PREFECTURE
REGION ILE DE
FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°IDF-008-2024-05

PUBLIÉ LE 6 MAI 2024

Sommaire

Agence Régionale de Santé / Direction de l'autonomie

IDF-2024-04-29-00049 - Arrêté n° DSF 2024-081 portant délégation de signature « ORDONNATEUR » du Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé d'Ile-de-France pour Stéphanie TALBOT (2 pages) Page 3

IDF-2024-04-29-00048 - Arrêté n° DSF 2024-082 portant délégation de signature « ordonnateur» du Directeur Général de L'Agence Régionale de Santé d'Ile-de-France pour Solenne de Zélicourt (2 pages) Page 6

Direction régionale et interdépartementale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités d Île-de-France / secrétariat de direction

IDF-2024-05-03-00005 - Décision n° 2024-067 du 3 mai 2024 **??**Portant délégation de signature du directeur régional et interdépartemental de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités**??** (4 pages) Page 9

Ministère de la Justice / Plate-forme interrégionale de Paris-Ile-de-France

IDF-2024-05-06-00001 - Décision portant délégation de signature à la délégation interrégionale du Ministère de la Justice Paris Ile-de-France**??**
???? (5 pages) Page 14

Agence Régionale de Santé

IDF-2024-04-29-00049

Arrêté n° DSF 2024-081 portant délégation de signature « ORDONNATEUR » du Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé d'Ile-de-France pour Stéphanie TALBOT

AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ ÎLE-DE-FRANCE

ARRÊTÉ N° DSF 2024-081

PORTANT DÉLÉGATION DE SIGNATURE « ORDONNATEUR » DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ D'ÎLE-DE-FRANCE

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ D'ÎLE-DE-FRANCE

- VU** le code de la santé publique, et notamment les articles L. 1432-2 et R-1432-55 ;
- VU** Le décret du 10 avril 2024 portant nomination de Monsieur Denis ROBIN, Directeur général de l'Agence régionale de santé Île-de-France, à compter du 29 avril 2024 ;

- CONSIDÉRANT** les centres de responsabilité budgétaires (ci-après dénommés CRB) entre lesquels sont répartis les autorisations d'engagements et crédits de paiements budgétaires alloués à l'Agence régionale de santé Île-de-France :
- CRB Pilotage ci-après dénommé CRB PILOT
 - CRB Frais généraux ci-après dénommé CRB FG
 - CRB Immobilier ci-après dénommé CRB IMMO
 - CRB Logistique et sécurité ci-après dénommé CRB LOG
 - CRB Soutien juridique ci-après dénommé CRB JURIS
 - CRB Masse salariale ci-après dénommé CRB PAYE
 - CRB Recrutement et formation ci-après dénommé CRB FOREC
 - CRB Relations sociales ci-après dénommé CRB SOC
 - CRB Innovation, recherche et transformation numérique ci-après dénommé CRB DINO
 - CRB Informatique ci-après dénommé CRB SI
 - CRB Veille et sécurité sanitaire ci-après dénommé CRB DVSS
 - CRB Santé publique ci-après dénommé CRB DSP
 - CRB Offre de soins ci-après dénommé CRB DOS
 - CRB Autonomie ci-après dénommé CRB DA
 - CRB Communication ci-après dénommé CRB COM
 - CRB Documentation ci-après dénommé CRB DOC
 - CRB Démocratie sanitaire ci-après dénommé CRB DEMOS ;

ARRÊTE

ARTICLE 1^{er} : Délégation de signature est donnée à **Madame Stéphanie TALBOT, Directrice de l'Autonomie**, à effet de signer, dans le cadre exclusif des autorisations d'engagement allouées au **CRB DA** :

- les actes valant engagement juridique inférieur ou égal à 150 000 euros HT pour les actes relevant des autorisations d'engagement ouvertes sur l'enveloppe de fonctionnement du budget annexe ;
- les actes valant engagement juridique inférieur ou égal à 1 000 000 euros pour les actes relevant de l'enveloppe d'intervention du budget annexe, à l'exception des engagements récurrents donnant lieu à paiement par 12ème pour lesquels la délégation de signature n'est pas plafonnée.

ARTICLE 2^e : Délégation de signature est donnée à **Madame Stéphanie TALBOT, Directrice de l'Autonomie**, à effet de signer, dans le cadre exclusif des crédits de paiement alloués au **CRB DA**, la certification des services faits valant ordre de payer donné au comptable.

ARTICLE 3^e : Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Île-de-France.

Fait à Saint Denis, le 29 avril 2024

Le Directeur général
de l'Agence régionale de santé
Île-de-France

SIGNÉ

Denis ROBIN

Agence Régionale de Santé

IDF-2024-04-29-00048

Arrêté n° DSF 2024-082 portant délégation de signature « ordonnateur» du Directeur Général de L'Agence Régionale de Santé d'Ile-de-France pour Solenne de Zélicourt

AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ ÎLE-DE-FRANCE

ARRÊTÉ N° DSF 2024-082

PORTANT DÉLÉGATION DE SIGNATURE « ORDONNATEUR » DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ D'ÎLE-DE-FRANCE

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ D'ÎLE-DE-FRANCE

- VU** le code de la santé publique, et notamment les articles L. 1432-2 et R-1432-55 ;
- VU** Le décret du 10 avril 2024 portant nomination de Monsieur Denis ROBIN, Directeur général de l'Agence régionale de santé Île-de-France, à compter du 29 avril 2024 ;

- CONSIDÉRANT** les centres de responsabilité budgétaires (ci-après dénommés CRB) entre lesquels sont répartis les autorisations d'engagements et crédits de paiements budgétaires alloués à l'Agence régionale de santé Île-de-France :
- CRB Pilotage ci-après dénommé CRB PILOT
 - CRB Frais généraux ci-après dénommé CRB FG
 - CRB Immobilier ci-après dénommé CRB IMMO
 - CRB Logistique et sécurité ci-après dénommé CRB LOG
 - CRB Soutien juridique ci-après dénommé CRB JURIS
 - CRB Masse salariale ci-après dénommé CRB PAYE
 - CRB Recrutement et formation ci-après dénommé CRB FOREC
 - CRB Relations sociales ci-après dénommé CRB SOC
 - CRB Innovation, recherche et transformation numérique ci-après dénommé CRB DINO
 - CRB Informatique ci-après dénommé CRB SI
 - CRB Veille et sécurité sanitaire ci-après dénommé CRB DVSS
 - CRB Santé publique ci-après dénommé CRB DSP
 - CRB Offre de soins ci-après dénommé CRB DOS
 - CRB Autonomie ci-après dénommé CRB DA
 - CRB Communication ci-après dénommé CRB COM
 - CRB Documentation ci-après dénommé CRB DOC
 - CRB Démocratie sanitaire ci-après dénommé CRB DEMOS ;

ARRÊTE

ARTICLE 1^{er} : En cas d'empêchement de **Madame Stéphanie TALBOT, Directrice de l'Autonomie**, délégation de signature est donnée à **Madame Solenne de ZELICOURT, Directrice adjointe de l'Autonomie**, à effet de signer, dans le cadre exclusif des autorisations d'engagement allouées au **CRB DA** :

- les actes valant engagement juridique inférieur ou égal à 150 000 euros HT pour les actes relevant des autorisations d'engagement ouvertes sur l'enveloppe de fonctionnement du budget annexe ;
- les actes valant engagement juridique inférieur ou égal à 1 000 000 euros pour les actes relevant de l'enveloppe d'intervention du budget annexe, à l'exception des engagements récurrents donnant lieu à paiement par 12^{ème} pour lesquels la délégation de signature n'est pas plafonnée.

ARTICLE 2^e : Délégation de signature est donnée à **Madame Solenne de ZELICOURT, Directrice adjointe de l'Autonomie**, à effet de signer, dans le cadre exclusif des crédits de paiement alloués au **CRB DA**, la certification des services faits valant ordre de payer donné au comptable.

ARTICLE 3^e : Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Île-de-France.

Fait à Saint Denis, le 29 avril 2024

Le Directeur général
de l'Agence régionale de santé
Île-de-France

SIGNÉ

Denis ROBIN

Direction régionale et interdépartementale de
l'économie, de l'emploi, du travail et des
solidarités d Île-de-France

IDF-2024-05-03-00005

Décision n° 2024-067 du 3 mai 2024
Portant délégation de signature du directeur
régional et interdépartemental de l'économie,
de l'emploi, du travail et des solidarités

DÉCISION n° 2024-067 du 3 mai 2024

Portant délégation de signature du directeur régional et interdépartemental de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE L'INSERTION
MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ

DIRECTION REGIONALE ET INTERDEPARTEMENTALE
DE L'ECONOMIE, DE L'EMPLOI, DU TRAVAIL ET DES SOLIDARITES D'ILE DE FRANCE

Le Directeur régional et interdépartemental de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités d'Île-de-France,

Vu le code du travail, le code rural et de la pêche maritime, le code de l'éducation, le code de la sécurité sociale, le code du commerce et le code de la consommation,

Vu la loi du 4 juillet 1837 relative aux poids et mesures,

Vu le décret n° 2001-387 du 3 mai 2001 modifié relatif au contrôle des instruments de mesure,

Vu le décret n° 2010-687 du 24 juin 2010 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'État dans la région et les départements d'Île-de-France,

Vu le décret n° 2020-1545 du 9 décembre 2020 relatif à l'organisation et aux missions des directions régionales de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités, des directions départementales de l'emploi, du travail et des solidarités et des directions départementales de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations,

Vu l'arrêté interministériel du 25 mars 2021 nommant Monsieur Gaëtan RUDANT, directeur régional et interdépartemental de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités d'Île-de-France à compter du 1^{er} avril 2021,

Vu l'arrêté interministériel du 25 avril 2024 nommant Philippe COUPARD, directeur départemental de l'emploi, du travail et des solidarités de l'Essonne à compter du 1^{er} mai 2024,

Décide

Article 1

Délégation permanente est donnée à Philippe COUPARD à effet de signer, au nom du directeur régional et interdépartemental de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités d'Île de France, les décisions mentionnées à l'article 2.

Article 2

Egalité professionnelle	Décision d'opposition à un plan pour l'égalité professionnelle	Articles L 1143-3 et D 1143-6 du code du travail
Egalité professionnelle	Décision appréciant la conformité d'un accord d'entreprise ou d'un plan d'action aux dispositions de l'article L. 2242-8 du code du travail	Articles L 2242-9 et R 2242-10 du code du travail
Durée du travail	Décisions accordant ou refusant d'accorder une dérogation à la durée maximale hebdomadaire absolue du travail	Articles L 3121-21 et R 3121-10 du code du travail
Durée du travail	Décisions accordant ou refusant d'accorder une dérogation à la durée maximale hebdomadaire moyenne du travail	Articles L 3121-24, L 3121-25, R 3121-11 et R 3121-16 du code du travail
Durée du travail	Décisions accordant ou refusant d'accorder une dérogation à la durée maximale hebdomadaire moyenne du travail pour une entreprise ou pour une activité dans le département	Articles L 713-11, R 713-12 et R 713-14 du code rural
Durée du travail	Décision désignant les membres de la commission instituée auprès des caisses de congés payés du bâtiment et des travaux publics	Article D 3141 35 du code du travail
Santé et sécurité au travail	Décisions accordant ou refusant d'accorder des dérogations à l'interdiction de recourir à des salariés sous contrat à durée déterminée pour certains travaux particulièrement dangereux	Articles L 1242-6 et D 1242-5 du code du travail
Santé et sécurité au travail	Décisions accordant ou refusant d'accorder des dérogations à l'interdiction de recourir au travail temporaire pour certains travaux particulièrement dangereux	Articles L 1251-10 et D 1251-2 du code du travail
Santé et sécurité au travail	Décision autorisant ou refusant d'autoriser ou retirant une décision d'autorisation d'employer des salariés titulaires d'un contrat à durée déterminée ou des salariés temporaires pour accomplir des travaux exposant à certains agents chimiques dangereux	Articles L 4154-1 et D 4154-3 à D 4154-6 du code du travail
Santé et sécurité au travail	Décision accordant ou refusant d'accorder les dérogations aux dispositions des articles R. 4533-2 à R. 4533-4 (voies et réseaux divers de chantiers de construction)	Articles R 4533-6 et R 4533-7 du code du travail
Santé et sécurité au travail	Mise en demeure de prendre des mesures pour remédier à une situation dangereuse résultant d'une infraction aux dispositions des articles L. 4121-1 à L. 4121-5, L. 4522-1 et L. 4221-1	Article L 4721-1 du code du travail
Santé et sécurité au travail	Décision prise sur recours hiérarchique formé contre une demande d'analyse de produits faite en application de l'article R 4722-10	Article R 4723-5 du code du travail
Santé et sécurité au travail	Décision approuvant ou n'approuvant pas l'étude de sécurité. Décision demandant au chef d'établissement d'effectuer ou de faire effectuer des essais	Article R 4462-30 du code du travail

	complémentaires	
Santé et sécurité au travail	Décision approuvant ou n'approuvant pas l'étude de sécurité. Décision demandant au chef d'établissement d'effectuer ou de faire effectuer des essais complémentaires	Article 8 du décret du 26 octobre 2005 relatif aux chantiers de dépollution pyrotechnique
Santé et sécurité au travail	Décision accordant ou refusant une dispense à l'obligation de mettre des douches à disposition des travailleurs	Article 3 de l'arrêté du 23 juillet 1947
Groupement d'employeurs	Décision d'opposition à l'exercice de l'activité d'un groupement d'employeurs	Articles L 1253-17 et D 1253-7 à D 1253-11 du code du travail
Groupement d'employeurs	Décisions accordant, refusant ou retirant l'agrément d'un groupement d'employeurs	Articles R 1253-19 à R 1253-27 du code du travail
Représentation du personnel	Décisions autorisant ou refusant la suppression du mandat de délégué syndical	Articles L. 2143-11 et R 2143-6 du code du travail
Représentation du personnel	Décisions autorisant ou refusant la suppression du mandat de représentant de section syndicale	Articles L 2142-1-2, L 2143-11 et R 2143-6 du code du travail
Représentation du personnel	Décision fixant le nombre et le périmètre des établissements distincts du comité social et économique	Articles L 2313-5, L 2313-8, R 2313-1 et R 2313-4 du code du travail
Représentation du personnel	Décision fixant la répartition du personnel et des sièges entre les collèges électoraux du comité social et économique	Articles L 2314-3 et R 2314-3 du code du travail
Représentation du personnel	Décision fixant la répartition des sièges entre les établissements et les collèges au sein d'un comité social et économique central	Articles L 2316-8 et R 2316-2 du code du travail
Représentation du personnel	Décision répartissant les sièges au comité de groupe entre les élus du ou des collèges électoraux	Articles L 2333-4 et R 2332-1 du code du travail
Représentation du personnel	Décision de désignation du remplaçant d'un représentant du personnel du comité de groupe	Articles L 2333-6 et R 2332-1 du code du travail
Représentation du personnel	Décisions d'autorisation ou de refus d'autorisation de suppression d'un comité d'entreprise européen	Articles L 2345-1 et R 2345-1 du code du travail
Apprentissage	Décisions en matière d'apprentissage et notamment : Décision de suspension du contrat d'apprentissage (article L 6225-4), Décision autorisant ou refusant la reprise de l'exécution du contrat d'apprentissage (article L 6225-5), Décision interdisant le recrutement de nouveaux apprentis ainsi que de jeunes titulaires d'un contrat d'insertion en alternance (article L 6225-6), Décision mettant fin ou refusant de mettre fin à l'interdiction de recruter de nouveaux apprentis (article R 6225-11)	Articles L 6225-4 à L 6225-8 et R 6225-1 à R 6225-12 du code du travail
Travailleurs de moins de 18 ans	Décisions relatives aux travailleurs et stagiaires de moins de 18 ans et notamment : Décision de suspension du contrat de travail ou de la convention du stage (article L 4733-8), Décision autorisant ou refusant la reprise de l'exécution du contrat de travail ou de la convention du stage (article L 4733-9), Décision interdisant le	Articles L 4733-8 et suivants du code du travail

	recrutement de travailleurs ou l'accueil de stagiaires (article L 4733-10)	
Épargne salariale	Demande de retrait ou de modification de dispositions d'un accord d'intéressement ou de participation, ou d'un règlement d'épargne salariale	Article L 3345-1 et suivants et D 3345-1 et suivant du code du travail
Rupture conventionnelle	Décisions d'homologation et de refus d'homologation des conventions de rupture conventionnelle du contrat de travail	Articles L. 1237-14 et R. 1237-3 du code du travail
Divers	Détermination du salaire de référence des travailleurs migrants	Articles R 5422-3 et -4 du code du travail
Divers	Décision déterminant les périodes d'arrêts saisonniers de travail par suite d'intempéries (entreprises de BTP)	Articles D 5424-8 à D 5424-10 du code du travail
Divers	Décision prise sur le recours gracieux formé par un électeur ou son représentant en cas de contestation relative à une inscription sur la liste électorale établie dans le cadre du scrutin de mesure de l'audience des organisations syndicales dans les entreprises de moins de 11 salariés	Article R 2122-21 du code du travail
Divers	Mise en œuvre de la transaction pénale : proposition au mis en cause, demande d'homologation au procureur, notification au mis en cause	Articles L 8114-4 et suivants et R 8114-3 et suivants du code du travail

Article 3

Monsieur Philippe Coupard peut donner délégation de signature aux agents placés sous son autorité appartenant au corps de l'inspection du travail, à l'exclusion de tout autre, à l'effet de signer les décisions énumérées à l'article 2.

Les subdélégations sont portées à la connaissance du directeur régional et interdépartemental de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités.

Article 4

La présente décision porte abrogation de la décision n°2023-182 du 6 décembre 2023.

Le directeur régional et interdépartemental de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités d'Île-de-France est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée au recueil des actes administratifs de la région Ile-de-France.

Fait à Aubervilliers, le 3 mai 2024

Le Directeur régional et interdépartemental de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités

MENTION SIGNÉ

Gaëtan Rudant

Ministère de la Justice

IDF-2024-05-06-00001

Décision portant délégation de signature à la
délégation interrégionale du Ministère de la
Justice Paris Ile-de-France



DÉCISION

Portant délégation de signature à la délégation interrégionale du ministère de la Justice Paris Île-de-France

La Cheffe du département des achats et de l'exécution budgétaire et comptable, Marie-Lorraine BENMEBKOUT ;

Vu la loi organique n°2001-692 du 1er août 2001 relative aux lois de finances, modifiée par la loi organique n°2005-779 du 12 juillet 2005 ;

Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu le décret n°2008-689 du 9 juillet 2008 modifié relatif à l'organisation du Ministère de la justice ;

Vu l'arrêté du 30 décembre 2019 relatif à l'organisation du secrétariat général et des directions du ministère de la justice et notamment son article 11 ;

Vu l'arrêté du 16 décembre 2022 modifiant l'arrêté du 23 décembre 2019 fixant l'assignation des dépenses et recettes des ordonnateurs secondaires des services civils de l'État ;

Vu la convention de délégation de gestion entre la plate-forme de Paris Île-de-France et la direction interrégionale des services pénitentiaires de Paris en date du 8 janvier 2015 ;

Vu la convention de délégation de gestion entre la plate-forme de Paris Île-de-France et la direction interrégionale de la protection judiciaire de la jeunesse Île-de-France et Outre-mer en date du 27 mars 2017 ;

Vu la décision du 30 janvier 2024 portant délégation de signature du secrétaire général du ministère de la justice, notamment dans ses articles 7 et 8.

DÉCIDE :

Article 1er : délégation de signature est donnée aux agents susnommés figurant nominativement dans l'annexe 1 de la présente décision à l'effet de signer les actes d'ordonnancement secondaire en dépenses et en recettes exécutés pour la Direction des services pénitentiaires (programmes 107, 912, 362 et 723) et pour la Direction de la protection Judiciaire de la jeunesse (programmes 182, 362 et 723) en application des délégations de gestion visées supra par la

délégation interrégionale du ministère de la Justice Paris Île-de-France.

Sont exclus de cette délégation, les ordres de réquisition du comptable public assignataire et les décisions de passer outre aux refus de visa du contrôleur financier local.

Article 2 : Délégation de signature est donnée aux agents figurant nominativement dans l'annexe 1 de la présente décision, à l'effet de signer les bons de commande.

Article 3 : la présente décision sera publiée au recueil des actes administratifs de la Préfecture de Région Île-de-France, préfecture de Paris.

La Cheffe du Département des Achats et de l'Exécution Budgétaire et Comptable

Fait à Savigny sur orge, le 6 mai 2024

Signé : Marie-Lorraine BENMEBKOUT

LISTE DES AGENTS BENEFICIANT DE LA DELEGATION DE SIGNATURE

Direction de rattachement	Nom	Prénom	Grade	Statut	Fonction	Actes
SG	AURIERES	Pascal	Attaché	Titulaire	Responsable des engagements juridiques, des certifications de service fait, des demandes de paiement et de la comptabilité auxiliaire. Responsable des recettes	Tout acte de validation. Signature des bons de commande
SG	CAILLAT	Etienne	SA	Titulaire	Responsable des engagements juridiques, des certifications de service fait, des demandes de paiement et de la comptabilité auxiliaire. Responsable des recettes.	Tout acte de validation. Signature des bons de commande
SG	LECLERC	Virginie	SA	Titulaire	Responsable des engagements juridiques, des certifications de service fait, des demandes de paiement et de la comptabilité auxiliaire. Responsable des recettes.	Tout acte de validation. Signature des bons de commande
SG	VIEIRA	Alice	SA	Titulaire	Responsable des engagements juridiques, des certifications de service fait, des demandes de paiement et de la comptabilité auxiliaire. Responsable des recettes.	Tout acte de validation. Signature des bons de commande
SG	BASQUES	Audrey	AA	Contractuelle	Gestionnaire des engagements juridiques, et des demandes de paiement	Certification des Services faits dans chorus
SG	BERTHON	Thierry	AA	Titulaire	Gestionnaire des engagements juridiques, et des demandes de paiement	Certification des Services faits dans chorus
SG	BOUCHAUT	Naomi	AA	Titulaire	Gestionnaire des engagements juridiques, et des demandes de paiement	Certification des Services faits dans chorus
SG	CEROL	Nadine	AA	Titulaire	Gestionnaire des engagements juridiques, et des demandes de paiement	Certification des Services faits dans chorus
SG	CLODION	Katie	AA	Titulaire	Responsable des engagements juridiques, des certifications de service fait, des demandes de paiement. Responsable des recettes.	Tout acte de validation. Signature des bons de commande

LISTE DES AGENTS BENEFICIANT DE LA DELEGATION DE SIGNATURE

DAP	COURTOIS	Isabelle	AA	Titulaire	Responsable des engagements juridiques, des certifications de service fait, des demandes de paiement. Responsable des recettes.	Tout acte de validation. Signature des bons de commande
SG	FONROSE	Sephora	AA	Titulaire	Gestionnaire des engagements juridiques, des demandes de paiement et des recettes	Certification des Services faits dans chorus
SG	GORDIEN	Anaëlle	AA	Titulaire	Responsable des engagements juridiques, des certifications de service fait, des demandes de paiement. Responsable des recettes.	Tout acte de validation. Signature des bons de commande
SG	GRONDIN	Christelle	AA	Titulaire	Gestionnaire des engagements juridiques, des demandes de paiement et des recettes	Certification des Services faits dans chorus
SG	GUEDEU	Valérie	AA	Titulaire	Gestionnaire des engagements juridiques, des demandes de paiement et des recettes	Certification des Services faits dans chorus
SG	GRAD	Marie-Ange	AA	Stagiaire	Gestionnaire des engagements juridiques, des demandes de paiement et des recettes	Certification des Services faits dans chorus
SG	GUILLOIN	Gislaine	AA	Titulaire	Responsable des engagements juridiques, des certifications de service fait, des demandes de paiement. Responsable des recettes.	Tout acte de validation. Signature des bons de commande
DAP	HUBERT	Angélique	AA	Titulaire	Responsable des engagements juridiques, des certifications de service fait, des demandes de paiement. Responsable des recettes.	Tout acte de validation. Signature des bons de commande
SG	PESTEL-LAMONT	Marine	AA	Titulaire	Gestionnaire des engagements juridiques, des demandes de paiement	Certification des Services faits dans chorus
SG	LAMARQUE	Marie	AA	Contractuelle	Gestionnaire des engagements juridiques, et des demandes de paiement	Certification des Services faits dans chorus
SG	LOLLIA	Lynda	AA	Titulaire	Responsable des engagements juridiques, des certifications de service fait, des demandes de paiement. Responsable des recettes.	Tout acte de validation. Signature des bons de commande
SG	LONGLADE	Christelle	AA	Titulaire	Gestionnaire des engagements juridiques, et des demandes de paiement	Certification des Services faits dans chorus

LISTE DES AGENTS BENEFICIANT DE LA DELEGATION DE SIGNATURE

SG	MARQUES-ALVES	Andrea	AA	Titulaire	Responsable des engagements juridiques, des certifications de service fait, des demandes de paiement. Responsable des recettes.	Tout acte de validation. Signature des bons de commande
SG	MAZOUNI	Djamila	AA	Titulaire	Gestionnaire des engagements juridiques et des demandes de paiement	Certification des Services faits dans chorus
SG	MSAIDIE	Amandine	AA	Titulaire	Gestionnaire des engagements juridiques, des demandes de paiement et des recettes	Certification des Services faits dans chorus
SG	PERROT	Marine	AA	Titulaire	Gestionnaire des engagements juridiques, des demandes de paiement et des recettes	Certification des Services faits dans chorus
SG	VIRAYE	Karine	AA	Titulaire	Gestionnaire des engagements juridiques, et des demandes de paiement	Certification des Services faits dans chorus
SG	WOLO	Marie-Liliane	AA	Titulaire	Gestionnaire des engagements juridiques, des demandes de paiement et des recettes	Certification des Services faits dans chorus